N° 194.

ESSAI

SUR

LE TRICHOMA;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 6 août 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine ;

PAR JEAN-CHARLES TOUSSAINT, de Sorbey,

Département de la Moselle;

Chirurgien-major, en traitement de réforme.

Quæque ipse miserrima vidi.
VIRG. Æneid.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION, *Suppléant.*
Pharmacologie	GUILBERT, *Examinateur.*
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER, *Examinateur.*
Opérations et appareils	RICHERAND, *Président.*
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, *Examinateur.*
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DESORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL. CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DÉNEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs.
Andral, *Suppléant.*	Gibert.
Arvers.	Gerdy.
Baudelocque.	Kergaradec.
Bouvier.	Lisfranc.
Breschet	Maisonabe.
Cloquet (Hippolyte).	Parent du Chatelet.
Cloquet (Jules).	Pavet de Courteille.
Dance.	Ratheau.
Devergie.	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry.	Rullier, *Examinateur.*
Gérardin.	Velpeau, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

MONSIEUR ET MADAME ROSE,

MES BEAU-PÈRE ET BELLE-MÈRE.

Gage de piété filiale.

A

MONSIEUR LE MARQUIS DE TOUSTAIN,

Maréchal-de-camp ; Chevalier de Saint-Louis ; Officier de la Légion-d'Honneur ; Commandant dans le département du Jura, etc., etc.

Tribut de respect et de reconnaissance.

J.-C. TOUSSAINT.

ESSAI

SUR

LE TRICHOMA.

Beaucoup de médecins, et de différens pays, ont écrit sur le trichoma ; cependant on n'est pas d'accord sur la nature et le traitement de cette maladie. Quelques auteurs l'ont observée sur les lieux mêmes ; mais un certain nombre n'en a parlé que sur la foi des autres, et bien légèrement sans doute, sur le récit de voyageurs ordinairement plus avides du merveilleux que de la vérité. On a eu recours à la vieille mythologie pour prouver la très-grande ancienneté de la plique ; et des écrivains ont vue, dans les serpens dont les poètes ont hérissé la tête des gorgones, des cheveux affectés du *plica polonica*. Il est certain que son origine est obscure et que l'époque de son apparition est controversée. Sont-ce les Mogols qui l'ont importée chez les Sarmates? Est-ce en empoisonnant les fontaines, ou par des enchantemens que les Tartares ont frappé leurs ennemis de ce mal cruel et dégoûtant? Je ne me propose pas de résoudre ces problèmes, moitié historiques et moitié ridicules. Mais si des observations faites et recueillies dans le pays où cette maladie est endémique peuvent servir à décider la question toujours débattue, savoir : si le trichoma est une maladie réelle ou seulement le résultat local

et tellement diversifiés qu'ils semblent appartenir à des maladies différentes, jusqu'à ce que le signe caractéristique, le feutrage des poils, vienne éclairer absolument le diagnostic. C'est cette dernière opinion que je professe, malgré l'autorité contraire de plusieurs grands maîtres, et l'assentiment de quelques-uns de mes honorables confrères, médecins et chirurgiens des armées françaises.

Les causes de la plique ont été diversement appréciées. On a dit qu'elle était une modification de la syphilis, parce que, comme dans cette dernière, on remarque des tumeurs, des exostoses, et que les os sont plus fragiles. L'opinion que cette affection avait succédé à la lèpre apportée par les Mogols a fait naître celle qu'elle était la même maladie, sous une autre forme. Enfin, on a avancé qu'elle était le résultat d'un virus qui, de ses effets, a été appelé *trichomatique.* Mais si la plique n'est point contagieuse, ce qui est généralement accordé, quelles idées peut-on se former du virus trichomatique? Il est difficile d'établir les rapports de la plique avec le rachitisme, le scorbut, la goutte, la teigne, etc.

Les partisans de la localité de cette affection disent qu'elle n'est que le produit de la malpropreté dans laquelle vivent ceux qui la contractent, et particulièrement des fourrures dont les Polonais couvrent leur tête toute l'année. J'ai dit que, dans l'été, les habitans de Wilna ne portaient qu'un simple bonnet de toile, et que souvent ils sortaient la tête nue. Les pauvres ne sont pas les seuls affectés du trichoma ; les riches et même ceux d'un rang élevé, à qui l'on ne peut reprocher de n'avoir pas soin de leurs personnes, y sont également sujets, et j'en citerai aussi un exemple. Si plus de pauvres que de riches en sont attaqués, c'est que partout, et principalement en Pologne, les premiers sont en plus grand nombre que les derniers. On croit dans le pays que la cause la plus évidente de la plique est la grande consommation du *capousta* et du *bouraky.* Cette assertion est soutenue par l'odeur analogue de ces alimens avec celle qui s'exhale de la plique. Ce sentiment ne paraît pas assez bien fondé pour y attacher de l'importance.

Quoiqu'il en soit des causes de la plique, elle n'épargne ni l'âge, ni le sexe, ni le pauvre, ni le riche; cependant on la trouve le plus souvent chez les juifs, les paysans, les mendians. La couleur des cheveux n'est point une condition défavorable ou avantageuse. Comme les Polonais sont presque tous blonds, on ne rencontre que très-peu de bruns pliqués. La canitie n'en exempte pas les vieillards. Les poils de toutes les parties du corps peuvent être atteints du trichoma, toutefois, ce sont les cheveux qui l'offrent le plus communément. Toute la masse de la chevelure participe bien rarement à cette intrication morbide. Tantôt on l'observe sur le haut de la tête, tantôt sur ses parties latérales, et tantôt postérieurement. Il n'y a rien de fixe à ce sujet. La distinction de la plique en lanières d'avec la plique en masse ne repose que sur le sens de la vue ; elle ne peut être d'une grande utilité en médecine pratique. De ce que la totalité des cheveux n'est pas toujours feutrée, on peut encore conclure que la plique n'est pas essentiellement le produit de la malpropreté; car pourquoi, sous la même fourrure et dans de pareilles circonstances, une partie s'agglomérerait-elle, et non pas l'autre? La division de la plique en *vraie* et en *fausse* ne me paraît qu'une concession de politesse entre les auteurs ; je ne crois pas que sans l'affection morbide spéciale, les poils puissent réellement se pliquer.

Il n'y a pas que les Polonais qui contractent le trichoma ; d'autres peuples en sont affectés ; on l'a observé à Paris. Je tiens d'une personne digne de foi qu'il y a vingt ans, on a remarqué cette affection chez un habitant de Marseille, et plus tard, à Amsterdam, chez un marin, hollandais de naissance. La plique n'est point une maladie particulière à l'homme, et les exemples ne manquent pas pour prouver que plusieurs espèces d'animaux y sont sujets.

Avant l'intrication de quelque sorte de poils que ce soit, l'individu éprouve une série d'accidens qui durent pendant plusieurs mois, et même plusieurs années; il est dans un état spécial de cachexie. Les signes précurseurs sont incertains, et ordinairement se présentent d'abord sous des apparences de douleurs rhumatismales. Bientôt les

organes essentiels à la vie sont troublés dans leurs fonctions, et le malade est atteint de névroses faciales, de palpitations de cœur, d'apoplexie, d'attaques épileptiques, de manie même; la vue, l'ouïe, sont lésés ou se perdent; l'appétit disparaît, et la faiblesse augmente de jour en jour; on voit aux extrémités des nodosités, des tumeurs, des inflammations, des abcès suivis de gangrène; quelquefois les ongles noircissent; la carie et la fragilité des os complètent l'énumération de ces symptômes affreux. Si le malade ne succombe pas sous la gravité de cette maladie, jusqu'alors latente, on connaît que la plique va se former par un sentiment particulier de pesanteur dans tous les membres, accompagné de gêne dans leurs mouvemens, de douleurs dans le dos, de vertiges, de tintemens d'oreilles, de douleurs sourdes dans les orbites, d'ophthalmie avec flux abondant de larmes; il y a une augmentation considérable du cérumen des oreilles; une céphalalgie continuelle et profonde accable le malade, qui ressent des démangeaisons insupportables et de forts picotemens dans le cuir chevelu; la respiration est difficile, la région précordiale est douloureuse; le patient devient morose, mélancolique.

Les signes que la plique ne tardera pas à paraître sont des sueurs visqueuses, gluantes, et la diminution des douleurs; le malade croit éprouver une contraction spasmodique dans les parties supérieures de la tête, et ressent une forte tension en cet endroit; les cheveux commencent à devenir gras et à acquérir une odeur particulière, dégoûtante. Dès que cette crise s'est établie, tous les accidens cessent, et la santé générale s'améliore. Avant l'apparition complète de la plique, lorsque la peau n'est encore que furfuracée, il y a une grande quantité de poux, qui périssent lorsque la transudation visqueuse devient plus huileuse, plus abondante et plus fétide : sa couleur est d'un gris-brun. La vermine périt à cette époque, parce que les insectes de toute espèce ne peuvent vivre plongés dans des corps gras. L'expérience d'avoir placé des poux sur une tête pliquée, et de ne les avoir pas vu se propager, ne prouve que cette vérité, depuis long-temps connu.

L'apparition de la plique ne se fait pas toujours en un seul temps ; il arrive qu'après le feutrage d'une ou de plusieurs mèches de cheveux les accidens primitifs se reproduisent pour finir encore par une nouvelle intrication de poils. On n'est pas exempt de cette maladie pour l'avoir eue une fois : il y a des exemples de récidive.

Le trichoma présente différens degrés de développement et d'intensité qui le rendent plus ou moins dangereux, plus ou moins difficile à guérir. Dans son principe, cette affection n'est point très-grave, mais elle a un caractère d'opiniâtreté remarquable. A sa seconde période, elle est plus rebelle au traitement ; à la troisième, elle est tellement compliquée qu'on a de la peine à la surmonter. Cependant il résulte de beaucoup de faits que cette maladie s'est terminée heureusement par les seuls efforts de la nature : c'est principalement chez les jeunes gens forts et robustes, de l'âge de douze à vingt ans, que ce fortuné résultat a été observé. Le scrophule, la syphilis, etc., guérissent aussi spontanément, et faut-il en conclure qu'il ne faille traiter ni la syphilis ni le scrophule?

Les préjugés contre la guérison de la plique sont tellement enracinés en Pologne, qu'avec tout le zèle et toute l'humanité possibles il n'est pas aisé de convaincre le plus grand nombre de ses habitans de la nécessité de s'en débarrasser. Les peuples de ces contrées font dépendre les malheurs qui peuvent leur arriver de la suppression du *gwozdziec*. Leur confiance aveugle dans le charlatanisme les éloigne des véritables médecins : ce n'est pas même sans danger que ceux-ci cherchent à s'approcher des individus affectés du trichoma.

Je me promenais un jour sur les bords de la Wilna, lorsque je rencontrai plusieurs enfans de huit à douze ans ; ils sortaient de se baigner, et avaient la tête nue. Deux avaient la plique ; je m'en approchai, et après leur avoir donné quelques *kopecks* (monnaie de cuivre), je voulus examiner leurs cheveux ; aussitôt ils poussèrent des cris horribles. A ces cris, leur père sort impétueusement de sa chaumière, s'élance entre ses fils et moi, m'accable d'injures, me dit que je suis

un sorcier de français poussé au mal par l'esprit diabolique, et me poursuit à coups de pierres.

Cependant les rapports qui s'établirent entre les habitans et les militaires en convalescence nous méritèrent peu à peu la confiance des premiers ; ils voyaient l'efficacité de nos soins pour nos compatriotes, qui nous en payaient par leur amitié reconnaissante. Cette réciprocité d'action et de sentimens entre l'officier de santé et le soldat rapprocha de nous quelques polonais. J'ai eu occasion de traiter, durant mon séjour dans la capitale de la Lithuanie, quarante personnes attaquées de la plique, et je vais donner la relation de quelques-unes de ces maladies, de leur traitement, et du résultat.

I^re^. OBSERVATION.

Le fils du fermier de l'archevêque de Wilna, âgé de dix-huit ans, d'un tempérament lymphatique, éprouvait depuis près de trois années des douleurs de tête qui souvent lui faisaient perdre l'appétit; il ressentait beaucoup de faiblesse dans les membres, et ne pouvait travailler; sa figure était peu décolorée. En examinant sa tête, je vis une plique en masse occupant sa partie supérieure droite, et se prolongeant un peu jusqu'au côté gauche. Un suintement de cuir chevelu imbibait constamment la touffe de cheveux qui le recouvrait; en soulevant cette touffe, on causait de la douleur. (Fomentations sur la tête, trois fois le jour, avec la décoction de racines de guimauve, tisanne de sommités de houblon ; pour alimens, de la soupe faite avec du bouillon de bœuf, du rôti de mouton.)

Le cinquième jour, un purgatif est administré : mêmes lotions, même régime, même boisson jusqu'au onzième, qu'on réitère la potion purgative.

Après vingt-deux jours de ce traitement, le suintement, diminué par degrés, n'existe plus que sur l'occiput; il n'y a plus de maux de tête ; l'appétit est bon ; le malade, dégoûté du houblon, boit la décoc-

tion de racines de pissenlit et de bardane ; on lave la tête avec une légère infusion de fleurs de sureau.

Même régime, même traitement jusqu'au vingt-huitième jour, que je commençai à couper, le plus près possible, une partie des cheveux pliqués; j'en enlevai la largeur d'une pièce de cinq francs. J'appliquai ensuite une petite compresse assez épaisse et trempée dans de l'eau de sureau; je poussai cette compresse le plus avant possible sous la touffe. Chaque jour je répétai la même opération jusqu'au trente-deuxième, que le jeune homme, ressentant quelques douleurs frontales, je suspendis la section de la plique, que j'achevai ensuite le trente-septième jour du traitement, qu'un purgatif termina. Les cheveux ont repoussé sans altération, et aucuns accidens ne sont venus troubler la satisfaction du malade et de ses parens. Il y a une remarque importante à ajouter à ce fait ; c'est que le père et la mère de ce cultivateur n'avaient point eu la pliqué, et que deux sœurs et deux frères du pliqué ne contractèrent pas cette maladie, quoique les trois garçons couchassent toujours dans le même lit.

II^e. OBSERVATION.

Un juif, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, avait depuis près de six années les ongles des orteils des deux pieds noirs, sans jamais en avoir souffert. Quatre ans après il éprouve des démangeaisons à la tête et des douleurs sur le front ; il a pour les alimens un dégoût total ; bientôt il s'aperçoit que ses cheveux s'entrelacent, et n'ose les peigner. Quand je l'examinai, j'aperçus que tous les cheveux du milieu de la tête formaient une masse, et que ceux des parties latérales étaient pliqués par mèches.

Je commence le traitement par faire prendre trois grains de tartrate de potasse antimonié; mêmes lotions que dans le cas précédent; tisanne de gentiane, bains chauds de deux jours l'un ; régime animal.

Le sixième jour, potion purgative ; le septième, tisanne de petite

centaurée et de houblon ; le neuvième, vésicatoire à la nuque; le onzième, diminution des douleurs.

Le vingtième jour, je retranche quelques mèches, et de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures j'en enlève quelques-unes, jusqu'à ce qu'enfin le trente-cinquième jour j'emporte le restant de la masse.

Le trente-sixième, potion purgative; le quarantième, guérison du vésicatoire ; le malade n'éprouve plus aucune douleur.

A la fin du traitement, je coupai les ongles, et je m'aperçus qu'au fur et à mesure que j'agissais ainsi ils reprenaient sensiblement leur couleur naturelle : ce juif est parti pour Minski parfaitement guéri.

III^e^. OBSERVATION.

Madame la comtesse de***, âgée de quarante ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, belle femme, grande, ayant de l'embonpoint, avait, étant en couche, à l'âge de vingt-trois ans, ressenti les premières atteintes du trichoma. Elle avait alors pris des pilules d'ellébore, de la tisanne de pervenche, et lavé sa tête avec une décoction d'absinthe. On ne coupa point ses longs cheveux, que sa femme de chambre peigna pendant dix ans sans occasionner de souffrances; mais, après ce laps de temps, elle éprouva de vives douleurs dans toute l'étendue du cuir chevelu, et ne voulut plus être peignée. Lorsque je la vis, la quantité de cheveux entortillés en masse aux parties postérieures et latérales gauches de la tête ne me permirent pas de voir la peau du crâne. Je ne fus affecté d'aucune odeur; je ne remarquai point d'humidité; mais j'observai dans la chevelure beaucoup de parcelles écailleuses de la peau.

Cette dame avait de temps en temps des migraines très-aiguës, et se plaignait de douleurs dans toute l'étendue de l'extrémité inférieure droite.

Premier jour de traitement, bain chaud, lotions émollientes; pour

régime alimentaire, de la soupe au bouillon de bœuf, des gelées faites avec le veau, le mouton et la volaille; du gibier et autres viandes rôties.

Deuxième jour, potion purgative, tisanne de patience et de bardane; troisième, vésicatoire au bras; quatrième, une once d'infusion vineuse de petite centaurée à prendre le matin.

Après quatorze jours de ce traitement et de ce régime, coupe graduelle des cheveux, terminée le vingtième; alors décoction de salsepareille, pilules avec l'extrait de gentiane. Au trentième jour, guérison du vésicatoire et suppression de tous médicamens. La santé est entièrement rétablie. J'ai eu occasion de voir cette dame pendant tout le temps que je suis resté prisonnier de guerre à Wilna, et j'ai pu m'assurer que son rétablissement n'a souffert aucune atteinte.

Je ne dois pas laisser ignorer que cette comtesse vivait retirée à la campagne, qu'elle aimait beaucoup le *capousta*, et qu'entre ses repas elle buvait du *kwass*.

IV^e^. OBSERVATION.

Un enfant de six ans, suivant le rapport de sa mère, portait une plique depuis plus de deux années; elle affectait la totalité des cheveux, qui, agglomérés en touffe sur le milieu de la tête, étaient feutrés en mèches sur les côtés. Cet enfant ressentait de très-grands maux de tête; presque paralysé des extrémités inférieures, on ne pouvait le changer de position sans le faire énormément souffrir.

Je le mis à l'usage du sirop de chicorée simple; on lui donnait à manger de la soupe à la viande de bœuf, du mouton rôti; il buvait du vin et de l'eau. Je posai un exutoire au bras droit; la tête fut lavée trois fois par jour avec la décoction de racines de guimauve, et, deux mois après, ayant coupé successivement les cheveux, l'enfant fut radicalement guéri.

V^e^ OBSERVATION.

Un homme sexagénaire était depuis plus de six années affligé d'un trichoma occupant tous ses cheveux, presque blancs et ne formant qu'une masse. Depuis deux ans il ressentait des maux de tête si cruels, des douleurs si atroces dans tous les membres, que toute espèce de travail lui était impossible. Ce malheureux vieillard ne vivait que des aumônes qu'il recevait à la porte de l'église. D'abord il refusa mes soins, mais comme je satisfaisais un peu l'envie qu'il avait de boire du vin et de l'eau-de-vie, il se laissa faire; il n'avait jamais connu l'usage du vin que par oui-dire, et je profitai de cette ignorance pour ne lui donner cette liqueur qu'après y avoir ajouté quelque extrait d'une substance amère. Tous les jours, à l'hôpital Français, on lui donnait une soupe grasse et un bon morceau de bouilli. Au bout d'un mois de ce régime, il était moins pâle, ses forces revenaient; alors il prit confiance en moi, et permit que je lui plaçasse un cautère au bras gauche; il voulut bien être purgé, il but volontiers de la décoction de gentiane où l'on mettait un peu de vin, il fit faire des lotions émollientes. Enfin, après quatre mois, il était dans le cas de travailler. Je lui proposai de l'employer comme infirmier, s'il voulait laisser couper ses cheveux; il y consentit, l'opération fut faite, et nous le vîmes, bien guéri, servir nos malades.

J'aurais pu multiplier ces observations, mais celles que je viens de rapporter étant prises chez des personnes d'âge, de sexe, de condition, de fortune et même de religion différentes, elles me paraissent suffisantes pour établir une opinion fixe sur le traitement de la plique. Comme je ne l'ai jamais observée que déjà toute formée et même depuis plus ou moins long-temps; ce n'est que d'après ce qui m'a été raconté par les malades, et par ce que j'ai lu dans les auteurs que j'en ai tracé les signes précurseurs et le développement. Je n'ai pas eu l'occasion de remarquer si, avant la formation des masses ou des mé-

ches, chaque cheveux grossit et grandit rapidement outre mesure. C'est encore une chose que l'on m'a dite, que j'ai lue, mais que je n'ai pu vérifier.

Les partisans de l'opinion que le trichoma est le résultat exclusif de la malpropreté conseillent d'en faire l'ablation en une seule fois, et ils soutiennent que cela se fait sans danger; ils appuient ce sentiment de ce qui se pratique en Autriche à l'égard des recrues de Pologne, dont on coupe la plique aussitôt leur arrivée au corps. Mais s'il est certain que les accidens les plus graves ont eu lieu immédiatement après la section instantanée du trichoma, faite sans aucune préparation, on doit agir avec plus de prudence, et ne pas trop se complaire dans une méthode qui peut avoir et qui a eu des suites fâcheuses.

Quand bien même la plique ne serait qu'une affection locale, soit primitive ou secondaire, toujours serait-il juste de croire qu'elle occasionne, à l'endroit où elle est placée, une irritation plus ou moins considérable; que cette irritation, quelque externe qu'on la suppose, influe sur les organes intérieurs. Or, la raison et l'expérience s'opposent à ce que l'on fasse cesser sur-le-champ une irritation qui dure depuis long-temps. La suppression brusque d'un exanthème, de la gale, quand on l'a conservée pendant quelque temps, d'un exutoire, d'un ulcère, etc., a souvent été suivie de danger. C'est pourquoi je n'ai coupé les pliques que partiellement, et les malades s'en sont bien trouvés. Les pansemens n'ont pas été compliqués, de simples lotions en ont fait les frais; j'ai banni toute espèce d'onguent, de baume et d'irritant quelconque. Sans rejeter les secours de la matière médicale, j'ai plus compté sur un bon régime alimentaire que sur les remèdes; cependant j'ai employé, comme moyens dérivatifs, des émétiques, des purgatifs, des vésicatoires, des cautères, des sudorifiques, des amers, mais toujours en donnant une nourriture succulente. Je n'ai jamais rencontré l'occasion de pratiquer des émissions sanguines, gé-

nérales ou locales. Les sujets pliqués m'ont toujours semblé avoir plus besoin de réparer leurs forces que de les déprimer. La section de la plique est peu douloureuse. Il faut réléguer, parmi les fables, que du sang coule lorsqu'on coupe les cheveux des personnes attaquées du trichoma.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* BOSQUILLON).

I.

Ad summos morbos, summæ curationes diligentissimè adhibitæ optimè valent. *Sect.* 1, *aph.* 6.

II.

Cùm morbus in vigore fuerit, tùm vel tenuissimo victu uti necesse est. *Ibid.*, *aph.* 8.

III.

Famem vini meracioris potio solvit. *Sect.* 2, *aph.* 21.

IV.

Autumnus tabidis malus. *Sect.* 3, *aph.* 10.

V.

Si quis sanguinem aut pus mingat, renum aut vesicæ exulceratio significatur. *Sect.* 4, *aph.* 75.

VI.

Ex morbo diuturno alvi fluor, malum. *Sect.* 8, *aph.* 5.